

## Visite japonaise

Aujourd'hui, le Premier ministre du Japon, Shinzo Abe, effectuera une visite officielle au Luxembourg. Il sera accueilli par son homologue, Xavier Bettel, avant d'enchaîner une série d'entrevues. Une audience sera ainsi accordée par le Grand-Duc Henri. Shinzo Abe sera également accueilli à la Chambre des députés.

Les relations bilatérales, les sujets liés à l'actualité internationale, comme la lutte contre le terrorisme, le changement climatique, ainsi que les travaux en cours sous présidence luxembourgeoise du Conseil de l'Union européenne seront au centre des discussions.

## CHAMBRE

### La migration au centre des débats

C'est dans le cadre de la présidence luxembourgeoise du Conseil de l'Union européenne qu'a lieu depuis hier au Kirchberg la 54<sup>e</sup> Conférence des Organes parlementaires spécialisés dans les affaires de l'Union des Parlements de l'UE. Quelque 300 participants sont réunis encore jusqu'à aujourd'hui au Centre de conférences.

La première journée de cette conférence a été entièrement consacrée à l'Agenda européen en matière de migration. La politique commune en matière d'asile et la politique de migration régulière tout comme la lutte contre la migration irrégulière et la sécurité des frontières extérieures ont été thématiques.

Le marché numérique européen ainsi que la politique d'élargissement de l'UE sont les autres thèmes abordés lors de cette conférence.

## DIPLOMATIE

### Asselborn et Schmit à Athènes

Le Luxembourg est omniprésent en Grèce en ce début de semaine. Hier, le ministre des Affaires étrangères, Jean Asselborn, a effectué une visite de travail à Athènes placée sous le signe de la crise des réfugiés. Le chef de la diplomatie luxembourgeoise s'est penché avec les autorités grecques sur la mise en œuvre pratique des mesures européennes et la situation des réfugiés sur le terrain.

Aujourd'hui, le ministre du Travail et de l'Emploi, Nicolas Schmit, va mettre le cap sur la capitale grecque. Il sera accompagné par Georges Engel, président de la commission du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale de la Chambre des députés.

La lutte contre le chômage, la situation sociale et le renforcement de la dimension sociale dans l'Union européenne vont figurer au centre de cette visite. Le ministre participera à une réunion conjointe des commissions parlementaires des Affaires sociales et des Affaires européennes. Nicolas Schmit sera également reçu par le président grec, Prokopios Pavlopoulos.

## BUREAUX DE POSTE

### Du neuf annoncé pour jeudi

Alors que la grogne sur la fermeture annoncée d'une série de bureaux de poste à travers le pays s'est accentuée ces derniers jours, la direction du groupe Post va s'exprimer jeudi sur cet épineux dossier. L'invitation à la conférence de presse annonce une «évolution du réseau de vente postal».

# La réforme fiscale en toile de fond

Le Conseil économique et social (CES) insiste ne pas avoir spécifiquement été mandaté pour élaborer des pistes sur la future réforme fiscale. Mais cela y ressemble.

**L'institution consultative permanente du gouvernement en matière d'orientation économique et sociale du pays qu'est le CES a rendu un avis très détaillé basé sur son analyse de la fiscalité au Luxembourg.**

De notre journaliste  
Claude Damiani

Le CES s'est d'emblée voulu catégorique sur son champ d'action et sur la mission qui lui a été confiée par le Premier ministre, Xavier Bettel. «Notre institution a été saisie par le ministère d'État, afin de réaliser un examen des données fiscales existantes au Luxembourg. Le mandat qui nous a été confié ne consiste donc pas à élaborer des pistes pour la future réforme fiscale prévue pour le

1<sup>er</sup> janvier 2017», a ainsi tenu à souligner sa présidente, Pascale Toussing.

Deux commissions de travail instituées, à savoir une commission de travail «fiscalité» et une commission de rédaction «fiscalité» ont ensuite tenu au total 20 réunions. Les travaux ont démarré en avril dernier et les deux commissions mises sur pied ont pu bénéficier des précieuses informations de l'Administration des contributions directes (ACD), de l'Administration de l'enregistrement et des domaines (AED), ainsi que de celles fournies par l'Administration des douanes et accises (ADA). Avalisés au terme de l'assemblée plénière du CES de vendredi dernier, les résultats obtenus pourront servir de base à l'élaboration de la future réforme fiscale de 2017, en attendant

son prochain avis de 2016 sur l'évolution des données statistiques des impôts, puisqu'il est prévu que le CES réalise un exercice similaire chaque année.

### «Manque d'effectifs contre la fraude fiscale»

Bref, il sera question de passer annuellement au crible toutes les données en matière de fiscalité directe et indirecte, aussi bien pour les personnes physiques que pour les entreprises, et se pencher sur leur impact budgétaire.

Concernant la question sensible de la fraude fiscale, le CES a déclaré «regretter» qu'«il n'existe aucune estimation de l'envergure des fraudes fiscales au Luxembourg au niveau global, c'est-à-dire au niveau des trois

administrations fiscales (ACD, AED et ADA)». Une lacune qui «rend l'analyse de l'ampleur du phénomène au Luxembourg quasiment impossible», a par ailleurs déclaré la présidente du CES, Pascale Toussing. Une base de données commune aux trois administrations fiscales serait d'ailleurs envisagée, a fait savoir le CES. Cela étant, la fraude fiscale se nourrit également de l'incohérence des sanctions fiscales et du délai de prescription en vigueur d'une administration à l'autre. Sans parler du fait que les administrations fiscales déplorent que les dossiers frauduleux soient directement transmis au parquet, elles-mêmes souhaitant infliger une amende aux fraudeurs sur le montant de la fraude en question. Plus généralement, à ce sujet, le CES dit constater un manque d'effectifs au sein des administrations fiscales et propose la mise en place d'une formation de type bac+3 ou bac+5 en fiscalité et axée spécifiquement sur les besoins des administrations fiscales en question.

[www.ces.public.lu](http://www.ces.public.lu)

### «Tourisme à la pompe», une notion précise

Le Conseil économique et social a également tenu à souligner que le concept de «tourisme à la pompe» n'était pas une notion fourre-tout, afin que tout abus de langage soit évité à l'avenir. «Le tourisme à la pompe représente exclusivement les ventes de produits aux personnes privées qui se déplacent au Luxembourg dans le seul but d'acheter à moindre prix des produits comme le carburant, le tabac, l'alcool, etc.»

Dans ce cadre, le CES estime qu'il est difficile de chiffrer exactement la part des ventes liées au «tourisme à la pompe», mais il est d'avis qu'«on peut considérer qu'elles représentent une partie très marginale du total des ventes faites auprès des stations-services au Luxembourg.»



Photo : alain rischard

Le Conseil économique et social dit regretter l'absence d'une base de données commune aux trois administrations fiscales pour lutter contre la fraude fiscale.

## Hëllef Doheem : 90 emplois sauvés

Le prestataire de soins de santé, qui connaît des difficultés financières, ne procédera finalement à aucun licenciement. Un plan de maintien dans l'emploi a été signé.

C'est un long bras de fer qui vient de s'achever, hier. La direction de Hëllef Doheem a annoncé, par le biais d'un communiqué de presse, que la médiation engagée avec les syndicats OGBL et LCGB a fini par aboutir à un plan de maintien dans l'emploi qui concerne les 90 salariés qui au départ risquaient d'être licenciés.

L'annonce du plan social chez Hëllef Doheem avait jeté avant l'été un froid dans le secteur des soins à domicile du pays. Confronté à d'importantes difficultés financières, le prestataire de soins de santé avait annoncé un plan social concernant 90 salariés. Le camp syndical est directement monté au créneau pour dénoncer ce plan social. Le ministre de la Sécurité sociale, Romain Schneider, et d'autres membres du gouvernement n'avaient pas tardé à réagir pour éviter tout licenciement.

En fin de compte, ce sont bien les réunions tripartites entre la direction, les syndicats et le gouverne-

ment, représenté par le ministre de la Sécurité sociale et le ministre du Travail et de l'Emploi, Nicolas Schmit, qui ont permis de trouver un accord. Le plan de maintien dans l'emploi prévoit des reclassements en interne ainsi que la réorientation de certaines carrières.

### Les finances suivies de près

Hëllef Doheem assure que toutes ses prestations resteront assurées. Cela vaut également pour les patients des centres psychogériatriques de Wiltz et d'Echternach qui vont fermer leurs portes. Des solutions alternatives auraient été proposées aux clients concernés, précise le communiqué de presse.

Si l'accord trouvé donnait satisfaction à toutes les parties concernées, l'incertitude quant à l'évolution budgétaire du secteur des soins à domicile continue de préoccuper la direction, la délégation du personnel



Photo : archives iq/isabella finzi

La pression exercée par le camp syndical a fini par payer.

et les syndicats. Le volet financier continuera à être suivi de très près, annonce le communiqué. Dans ce contexte, la prochaine réforme de l'assurance dépendance sera décisive. Le ministre Romain Schneider compte présenter les contours définitifs de sa réforme en début d'an-

née prochaine. D'ores et déjà, les critiques concernant le nouveau système de forfaitisation fument. Une prise en charge de qualité des personnes âgées doit rester l'objectif primordial des autorités, conclut le communiqué de presse de Hëllef Doheem.